

Communiqué de Presse

France Enfance Protégée annonce la nomination de sa nouvelle Directrice générale à compter du 1^{er} août 2024

Florence Dabin Présidente de France Enfance Protégée, Présidente du Département de Maine-et-Loire, et Vice-présidente de Départements de France, est heureuse de vous annoncer la nomination de madame Anne Morvan-Paris à la fonction de Directrice générale de France Enfance Protégée.

Sur proposition de Madame Sarah El Haïry, Ministre déléguée chargée de l'enfance, de la jeunesse et des familles et avec l'avis favorable de Monsieur François Sauvadet, Président de Départements de France, [le conseil d'administration de France Enfance Protégée](#) du 4 juillet 2024, a adopté à l'unanimité la nomination de **Madame Anne Morvan-Paris au poste de Directrice générale de France Enfance Protégée.**

Madame Morvan-Paris connaît parfaitement l'institution créée par la loi du 7 février 2022 pour être membre du Bureau et du Conseil d'administration dès sa constitution en janvier 2023, et des dispositifs de protection de l'enfance puisqu'elle occupe les fonctions de sous-Directrice de l'Enfance et de la Famille à la Direction Générale de la Cohésion Sociale et a été Directrice générale des services du Conseil départemental du Morbihan.

La Présidente Florence Dabin, les vice-Présidents Jean-Benoît Dujol (Directeur général de la Cohésion Sociale - DGCS) et Martine Brousse (Présidente de la fédération La Voix de l'enfant), l'ensemble des membres du conseil d'administration et les équipes de France Enfance Protégée seront ravis d'accueillir la nouvelle Directrice générale à compter du 1^{er} août 2024.

Florence Dabin : « Je présente mes sincères félicitations à Anne Morvan-Paris pour ce vote unanime du conseil d'administration. Elle est la personne qu'il faut par son expertise, ses qualités humaines et sa capacité d'analyse pour diriger France Enfance Protégée. Cette grande Maison de la prévention et de la protection de l'enfance doit être consolidée, unifiée, pour agir dans l'intérêt des enfants et au service de tous les acteurs. Sa grande connaissance des arcanes de l'Etat, son expérience réussie dans un département, son contact constant et facile avec les associations donne à Anne Morvan-Paris le meilleur profil pour occuper cette fonction. Elle conjugue les qualités d'une cheffe d'équipe capable de s'appuyer sur un collectif de directeurs et de cadres, et une capacité reconnue à impulser, à trancher et à diriger à mes côtés. C'est une chance pour France Enfance Protégée de compter Anne Morvan-Paris comme Directrice générale. Plus que jamais, nous devons assurer à chaque enfant, un projet solide, des perspectives et un avenir ! ».

Anne Morvan-Paris : "Je suis fière de rejoindre France Enfance protégée et je remercie le conseil d'administration pour sa confiance. Je mettrai mon énergie et mes compétences, avec l'ensemble des salariés du GIP, pour structurer cette maison unique et rendre les services les plus efficaces possibles. Ecouter et conseiller quand un citoyen est inquiet pour un enfant, quand il recherche ses origines ou qu'il est dans une démarche d'adoption. Analyser, diffuser les connaissances, former et animer le réseau de tous les professionnels. Appuyer les décideurs par une expertise en protection de l'enfance. Les défis sont nombreux, mais c'est la synergie des 3 piliers de France enfance protégée, conseils départementaux, Etat et associations, qui est gage de réussite dans l'intérêt premier de l'enfant à protéger.

Pour tout contact :

Nora Darani, Responsable de la communication

07 83 67 62 12 / nora.darani@france-enfance-protectee.fr

France Enfance Protégée

BP 30302 - 75823 Paris Cedex 17

Tél : +33 (0)1 53 06 68 68

www.france-enfance-protectee.fr